



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 FEVRIER 2025

Arrondissement de GRENOBLE
Canton de SAINT EGREVE

Commune de SARCENAS

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 février 2025

Délibération n° 250220-13

Ajout de parcelles au domaine forestier

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 février à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SARCENAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie en salle du Conseil,

Président : Sylvain DULOUTRE

Présents : M. Sylvain DULOUTRE, M. Nicolas MOUGIN, M. Jean CLOT, M. Jean-Louis SPADA, Mme Chantal DURANTON, Mme Marie-France CROIX, Mme Annie PRAT et Mme Elsa GAUTIER

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

Absents :

▲ 13 : Ajout de parcelles au domaine forestier

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de demande d'application du régime forestier à plusieurs parcelles récemment acquises sur le territoire communal.

APPLICATION DU REGIME FORESTIER

Les parcelles, propriété de de la commune de Sarcenas, proposées pour l'application du régime forestier sont les suivantes :

Territoire communal	Section Numéro	Lieu-dit	Contenance totale (ha)	Surface proposée pour l'application du régime forestier (ha)
Sarcenas	A	31 L'HUCLAS	0,4882	0,4882
Sarcenas	A	32 L'HUCLAS	1,5006	1,5006
Sarcenas	A	70 LES FRETTES	0,9230	0,9230
Sarcenas	A	43 HAUTE BOURGEAT	0,9865	0,9865
Sarcenas	A	44 HAUTE BOURGEAT	0,9900	0,9900
Sarcenas	A	47 HAUTE BOURGEAT	0,8775	0,8775
Total				5,7658

La proposition d'application du régime forestier porte sur 5 ha 76 a 58 ca

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **autorise le Maire à engager à signer les documents nécessaires à l'application du régime forestier pour les parcelles sus-citées.**

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : Votants : Pour : Contre : Abstentions :

Fait et délibéré en Mairie de SARCENAS, les jours, mois et an ci dessus. Pour extrait certifié conforme au registre

Fait à SARCENAS, le 20 février 2025

Sylvain DULOUTRE, Maire de Sarcenas

